



Construire un avenir serein

Anaxis a pour ambition de participer à la construction d'un avenir serein. Cette ambition s'adresse avant tout aux investisseurs qui nous confient leur patrimoine ou utilisent nos produits dans leurs allocations de long terme. Elle concerne aussi le monde dans lequel nous vivons, à travers une gestion éthique, soucieuse de l'environnement et engagée dans la transition vers une économie plus juste et plus durable.

Nous avons réuni une équipe de spécialistes animés par un objectif commun : offrir des produits robustes à des investisseurs convaincus des mérites d'une gestion fondée sur la connaissance approfondie des sociétés. Au cours des dix dernières années, Anaxis a développé une expertise et des méthodes originales en vue de sélectionner des investissements solides et d'assembler des portefeuilles largement diversifiés capables de supporter les aléas de la conjoncture. Des portefeuilles qui ont un sens par la qualité de leurs actifs et par leur contribution à un monde apaisé.

Anaxis place les relations humaines au centre de ses valeurs. Ses clients bénéficient d'un partenaire de confiance qui les accompagne dans des décisions importantes. Les membres de son équipe disposent d'un cadre de travail propice à la réflexion et à la recherche.



NOTRE SOCIÉTÉ

Les fondements d’une relation de confiance	P.4
Une ambition au service de nos clients	P.5
Notre histoire	P.6
Une gestion guidée par des principes	P.11

Les fondements d'une relation de confiance

La fiabilité

Anaxis propose à ses clients une gestion robuste qui se décline en une gamme de produits adaptés à tous les contextes de marché. Ces produits sont conçus comme des solutions d'investissement destinés à des investisseurs ayant un objectif patrimonial ou une responsabilité institutionnelle. Les produits de notre société ne constituent pas des instruments d'allocation tactique laissant à l'investisseur la responsabilité d'entrer et de sortir aux moments qu'il juge opportuns, au risque de subir des pertes importantes en cas d'erreur. Anaxis veut offrir une gestion fondée sur une confiance durable. Les portefeuilles reposent sur une évaluation approfondie de la qualité des sociétés, qui donne un sens fort aux investissements réalisés.

L'expertise

Nos choix d'investissement reposent sur une compréhension précise de la stratégie, de la situation et des perspectives de chacune des sociétés sélectionnées. Cette analyse couvre à la fois les aspects financiers, la responsabilité sociale et l'implication dans la transition vers une économie durable. Anaxis privilégie la profondeur de l'expertise à la diversité des savoirs. Grâce à cette spécialisation, Anaxis offre à ses clients le bénéfice d'une connaissance intime des sociétés. L'expérience acquise au cours des années est pour les clients d'Anaxis un gage de compétence, de persévérance et de succès.

« Nos clients privilégient avant tout la clarté et la lisibilité de notre gestion. Ils ont confiance en une gestion basée sur la connaissance approfondie des sociétés. Ils ont besoin de se retrouver dans les valeurs et dans le positionnement des fonds sur lesquels ils investissent, et ainsi des entreprises qu'ils financent. »



Jean-Julien Goettmann, associé fondateur

La proximité

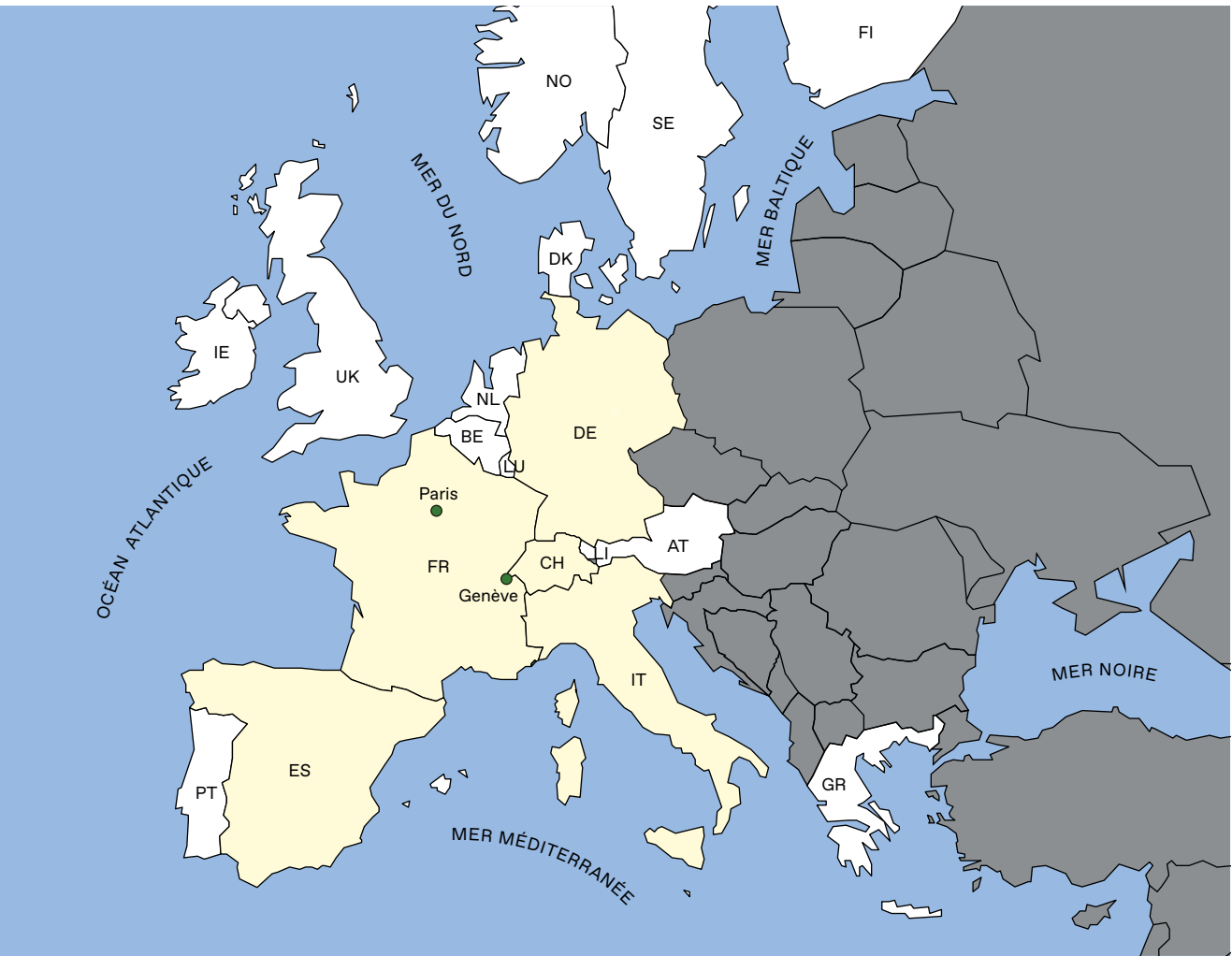
Anaxis attache une grande importance à la qualité des relations avec les investisseurs qui lui font confiance. Parallèlement à notre expertise technique et à notre implication dans la gestion financière des portefeuilles, nous maintenons un dialogue régulier avec nos clients. Notre équipe de gestion se rend disponible chaque fois que nécessaire pour expliquer la stratégie mise en œuvre en fonction du contexte économique et financier. Anaxis accompagne ses interlocuteurs dans les décisions d'investissement qui engagent leur propre avenir, ainsi que celui de leurs clients finaux. L'attention particulière que nous portons aux aspects humains de notre métier se traduit aussi par un mode d'organisation collégial et par la recherche d'un consensus autour de décisions réfléchies.

La responsabilité

Chez Anaxis, nous concevons l'investissement à travers l'éthique et la responsabilité. Nous avons tout d'abord une responsabilité morale envers nos clients. Elle consiste à garantir le respect des principes éthiques les plus stricts, une exigence qui se traduit par la mise en œuvre des meilleures pratiques en termes d'organisation et de contrôle. Parallèlement, la responsabilité fiduciaire du gérant inclut aussi la prise en compte des risques moins visibles attachés à certaines activités non alignées sur les exigences sociétales en faveur de la transition vers une économie durable. En effet, cette transition aura des conséquences considérables sur le monde économique. L'engagement d'Anaxis en faveur d'une gestion assumant pleinement ses responsabilités traduit notre vision d'une société plus équilibrée dans laquelle la satisfaction des besoins économiques et des aspirations personnelles sera compatible avec la préservation de l'environnement et la recherche du bien commun.

Une ambition au service de nos clients

LOCALISATION DE NOS PRINCIPAUX CLIENTS À TRAVERS L'EUROPE



- Sièges sociaux
- Nos cœurs de marché
- Nos autres marchés

La gestion institutionnelle

Nous sommes avant tout au service de nos clients. Ceux-ci sont principalement des professionnels de l'investissement assumant une responsabilité fiduciaire : gérants de fortune, family offices, banques privées et institutionnels nous font confiance pour des produits conçus à partir d'objectifs de visibilité, de rendement et de responsabilité. Derrière leur diversité apparente, nos clients partagent une même exigence de qualité et de fiabilité.

Un rayonnement européen

Nous proposons nos solutions d'investissement en Suisse, en France, au Benelux, en Allemagne, en Italie et en Espagne. Ayant souvent eux-mêmes des clients ou des bénéficiaires, les investisseurs dans nos produits apprécient de pouvoir rendre des comptes de façon simple, transparente et proactive. C'est pourquoi Anaxis a adopté un modèle de développement fondé sur le dialogue et la qualité de l'information mise à disposition des clients.

Notre histoire

Questions posées aux deux associés fondateurs, Jean-Julien Goettmann et Pierre Giai-Levra.

Quelles ont été vos expériences avant Anaxis ?

Nous avons commencé nos parcours chez d’importants gérants d’actifs internationaux en Europe et aux États-Unis, après avoir suivi des cursus en finance et en école d’ingénieurs. Nous nous sommes rencontrés chez Dexia à la fin de l’année 1999. Nous avons travaillé ensemble sur des projets de gestion alternative pour des clients européens.

Une idée a germé entre nous deux et un troisième collègue. Ensemble, nous avons créé une première société qui recherchait les meilleurs gérants, partout dans le monde, pour les proposer à nos clients. Nous voulions également en incuber. Démarrer une activité de zéro était extrêmement excitant car il y avait un esprit start-up à l’époque en finance. Dans ce projet, chacun avait son rôle, et nous étions libres d’envisager de faire ce que nous voulions. Il y avait un risque, certes, mais l’atmosphère était positive dans l’environnement financier. Les talents voulaient se mettre à leur compte, et la gestion alternative, notre segment d’alors, en était à ses balbutiements en Europe.

Nous avons rapidement eu la participation d’un grand groupe. Cela avait ses avantages, notamment au niveau des moyens, et nous avons connu un beau succès.

Quels ont été les éléments déclencheurs de la création d’Anaxis ?

Rapidement, nous avons perçu les limites de notre première tentative. Nous nous retrouvions sous le contrôle d’un actionnaire, avec des intérêts parfois divergents. Nous nous sommes donc séparés. Cette première expérience nous a renforcés dans notre volonté d’indépendance. Ce que nous voulions, c’était avoir de bons produits, qui satisfassent les investisseurs, et génèrent un profit régulier. Nous avons créé Anaxis sur cette base.

La crise financière de 2008 a été un déclencheur. C’était l’époque de tous les dangers. Beaucoup de multigérants ont disparu. Un grand nombre de hedge funds ont été liquidés. Cependant, le marché offrait de très belles opportunités de rebond, notamment sur le crédit, avec des rendements exceptionnels sur des entreprises d’excellente qualité qui avaient les atouts pour surmonter la crise. Très peu de sociétés de gestion à cette époque adoptaient une approche de bond-picking. Ce qu’Anaxis proposait, c’était de se positionner sur cette approche et d’offrir une gestion lisible, fondamentale et stable, le contrepied de tout ce qui avait mal fini.

Nous affirmions avec Anaxis un mode de gestion différent, une approche novatrice sur les marchés financiers, alors que ceux-ci se trouvaient en pleine déroute. Ce n’était pas un rejet de ce qui avait été fait, mais la naissance d’un nouveau paradigme. Les investisseurs avaient désormais besoin de produits accessibles et concrets, et nous voulions leur permettre de revenir sur les marchés, mais sur une base saine, enrichie des leçons de la crise.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DANS L'HISTOIRE DE NOTRE SOCIÉTÉ

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
SOCIÉTÉ	● Création d’Anaxis Asset Management	● Commercialisation des fonds sur la France et la Suisse			● Commercialisation des fonds sur l’Allemagne	● Commercialisation des fonds sur l’Espagne ● Les fonds Anaxis AM sont disponibles sur la plateforme <i>Inversis</i>		● Commercialisation des fonds sur l’Italie ● Les fonds Anaxis AM sont disponibles sur la plateforme <i>Online SIM</i>			● Anaxis AM fête ses 10 ans d’expertise ● Les fonds Anaxis AM sont disponibles sur la plateforme <i>Allfunds</i>		● Lancement d’une nouvelle identité visuelle, qui reflète l’expertise d’Anaxis et son engagement durable	
STRATÉGIES DE GESTION	● Lancement du 1^{er} fonds à maturité sur l’Europe	● Lancement du 1^{er} fonds à maturité sur les États-Unis		● Lancement de la stratégie <i>Short Duration</i>	● Lancement du fonds <i>Actions</i>, positionné sur les entreprises familiales européennes	● Lancement du 1^{er} fonds à maturité sur les pays émergents		● Lancement du 2^{ème} fonds à maturité sur les États-Unis ● Lancement du fonds <i>Anaxis Income Advantage</i>, avec une stratégie de gestion active et opportuniste		● Lancement du fonds à maturité global, réunissant nos expertises sur l’Europe, les US et les EM ● Lancement du 2^{ème} fonds à maturité sur l’Europe	● Lancement du 2^{ème} fonds à maturité sur les pays émergents	● Formalisation d’objectifs d’investissement durable pour les portefeuilles	● Lancement du 3^{ème} fonds à maturité sur l’Europe	
APPROCHE RESPONSABLE	● Dès sa création, Anaxis approche l’investissement avec éthique et responsabilité		● Anaxis participe aux financements de plusieurs ONG, dont Amnesty International	● Anaxis formalise son interdiction du financement du secteur de l’armement		● Anaxis exclut la dette souveraine des pays sous le coup de sanctions pour violation des droits de l’homme			● Rachat raté de Monsanto par Bayer, illustration de la relation étroite entre facteurs ESG et gestion des risques ● Mise en place d’une politique de défense environnementale centrée sur la protection des océans	● Anaxis intègre les PRI et la TFCD ● Mise en place d’une évaluation des fonds sur leur participation aux activités d’États autoritaires	● Introduction de critères d’exclusions ESG stricts sur les portefeuilles ● Mise en place d’une politique ambitieuse de réduction carbone sur les fonds, conforme aux accords de Paris	● Engagement sur des objectifs de transition climatique dans le cadre de l’initiative Net Zero Asset Managers		

Comment votre gamme de produits a-t-elle évolué au cours du temps ?

Nous sommes des pionniers du fonds à maturité sur le crédit d'entreprise. Notre premier produit se positionnait sur le marché européen. Le marché offrait de très bonnes opportunités, mais les investisseurs ne parvenaient pas à les saisir parce qu'ils étaient paralysés par la crise. Nous leur avons offert un produit rassurant et lisible, qui répondait à un vrai besoin.

Nous avons ensuite décliné cette formule sur les autres zones géographiques : sur les États-Unis en 2011, puis sur les marchés émergents en 2015. Un fonds global a aussi vu le jour en 2018. Nos partenaires ont ainsi la possibilité de diversifier leurs positions en investissant dans plus de 300 obligations rigoureusement sélectionnées. Dans le même temps, nous avons développé notre fonds *Short Duration* avec des clients privilégiant la prudence, mais sans renoncer au rendement. Ce produit a du succès auprès des institutionnels, qui pour certains ont des contraintes de volatilité fortes. Le fonds d'autre part a continué à être attractif même lorsque les rendements sont devenus négatifs, comme cela a été le cas ces dernières années sur un large univers d'obligations émises par des États ou des entreprises européennes.

Nous voulions également proposer à nos clients un produit plus dynamique, une stratégie qui accepte davantage de volatilité tout en maîtrisant le risque grâce à une gestion flexible de la durée et de la qualité de crédit. Ainsi est né *Anaxis Income Advantage*. Ce fonds est le complément idéal du *Short Duration*.

Enfin, nous avons décidé de renforcer la diversification de notre offre en nous tournant vers les actions. *AAM Family Values* a un positionnement fort : il privilégie les sociétés familiales, globalement moins endettées et plus résilientes.

L'offre Anaxis, c'est avant tout un style, une philosophie. Il s'agit de créer des produits rationnels et responsables, au niveau économique comme environnemental, à travers des stratégies robustes et lisibles par nos partenaires.

Quel a été votre développement commercial ?

Dès le début, les investisseurs privilégiant une approche fondamentale et lisible de la gestion ont été réceptifs à notre approche et au concept de nos produits. Nos pays d'origine sont la Suisse et la France. Beaucoup d'investisseurs institutionnels s'intéressent à nos fonds dans ces pays. Nous continuons donc d'y développer des partenariats, tout en mettant en œuvre notre expertise pour satisfaire nos clients déjà existants.

Nous avons également étendu notre offre à d'autres pays européens. Nous avons choisi l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, en recrutant des responsables commerciaux sur ces zones. Notre développement dans ces trois pays a été un investissement important pour Anaxis, qui a été couronné de succès en Allemagne et en Espagne. L'Italie est plus en retrait, la concentration des investisseurs créant certaines barrières à l'entrée, mais nous n'abandonnons pas l'idée de nous y implanter durablement. Construire des relations demande de la patience.

Nous avons constaté que les besoins des investisseurs restent similaires entre les différents pays avec quelques spécificités. Par exemple, certains sont plus ouverts à une diversification internationale, d'autres plus centrés sur l'Europe. Nous pouvons répondre à ces attentes grâce à notre gamme. Elle constitue une offre bien adaptée à notre clientèle.

Qui sont vos clients ?

Le profil type de l'investisseur chez Anaxis, c'est un gérant de portefeuilles patrimoniaux à la recherche de solutions d'investissement solides. C'est un gérant à la recherche de produits lisibles, qui apprécie de travailler avec une société proche de lui. Chez Anaxis, le service client est une priorité. Notre clientèle apprécie les produits originaux et bien conçus qui permettent de construire des portefeuilles de qualité fondés sur un travail d'analyse sans relâche.

Comment vous positionnez-vous par rapport aux autres sociétés de gestion ?

La relation solide que nous avons avec nos clients se concrétise par une forte stabilité de nos encours, atout rare dans la gestion d'actifs. Les investisseurs n'achètent pas un fonds de gestion tactique, un ETF et un fonds Anaxis pour les mêmes raisons. Nous sommes liés à nos clients sur le long-terme. Lorsque nous achetons un titre, ce n'est pas parce nous pensons qu'il va monter le lendemain ou parce qu'un algorithme l'a sélectionné, mais parce que notre analyse financière nous a convaincus de la qualité de la société.

Aujourd'hui, nous voyons encore beaucoup d'excès sur les marchés. Certains gérants les exploitent, puis passent à autre chose. Ce n'est pas notre vision. Nous voulons que l'investissement soit responsable pour l'ensemble des acteurs. Chacun de nos fonds est important, et nous ne changeons pas de produits au gré des conjonctures.

Nous gérons Anaxis comme sont gérées les sociétés que nous sélectionnons en portefeuille. Il s'agit d'un écosystème. Ces sociétés sont choisies parce que leur activité s'inscrit dans la durée. Les investisseurs qui s'adressent à nous partagent nos valeurs et notre approche de l'investissement. Cela permet une grande cohérence. Nous n'avons pas à répondre à des besoins contradictoires de court terme ou de prise de risque démesurée.

Concernant les problématiques environnementales, nous constatons encore beaucoup d'hypocrisie. Nous nous démarquons complètement des effets d'affichage. Ce que nous avons décidé de faire, c'est une politique responsable unique et ambitieuse, et avant tout, sincère.



Quelle est votre vision de la gestion éthique et comment l'appliquez-vous ?

Au départ, nous voulions nous démarquer des excès de la finance, par un retour aux fondements économiques de l'activité financière. Une position opposée à celle des acteurs qui spéculent à court terme, de façon abstraite, sans considération pour la nature des produits et des activités sous-jacentes. Nous avons toujours eu une conscience sociale forte. Elle s'exprime dans notre manière de gérer la société et les équipes. Nous avons voulu créer une structure sans conflits, dans laquelle les gens sont heureux et la politique interne réduite à la recherche de solutions consensuelles.

En termes de gestion responsable, nous avons quelquefois été frappés par un certain état de fait : des dirigeants d'entreprises occupant des postes avec un impact important sur la société avaient finalement peu conscience de leur responsabilité. Or cette responsabilité est de nature éthique. Il est important d'évaluer les projets à l'aune de leur utilité sociale et de leurs conséquences environnementales. Il y a aussi eu des jalons décisifs. Une série de catastrophes écologiques nous a fait prendre conscience du danger de notre dépendance aux énergies fossiles. Il existe d'autres moyens de fournir l'énergie dont nous avons besoin. Ce risque n'est pas un risque nécessaire. Les décisions irrationnelles de certaines sociétés nous ont également marqués, comme le rachat de Monsanto par Bayer. Ce fut une véritable catastrophe financière. Il est possible de financer des secteurs non-responsables, mais en fin de compte, les investisseurs se font rattraper par la réalité. Les aspects éthiques et le contrôle des risques financiers ne sont pas incompatibles. Au contraire, ils se rejoignent.

Quel style d'entreprise voulez-vous construire ?

Nous voulons vivre dans une entreprise où les décisions sont rationnelles, sans politique ni egos surdimensionnés. Les membres de notre équipe ne sont pas en compétition les uns avec les autres. Dans les recrutements, nous n'avons jamais sélectionné de personnes avec un état d'esprit égocentrique, afin de faciliter justement l'entente et la collaboration. Nous ne recherchons pas l'apparence mais l'efficacité et la complémentarité des contributions de chacun. L'attention est concentrée sur l'activité de gestion, l'étude des sociétés, les relations avec les clients. Nous ne communiquons que sur des sujets qui nous paraissent importants, en privilégiant la profondeur de l'analyse à l'effet publicitaire.

D'autre part, nous restons un interlocuteur privilégié pour nos clients à tous les stades de leur investissement. Ils sentent une proximité et une transparence, une vraie disponibilité. Ce sont des facteurs essentiels pour eux, car eux-mêmes interagissent avec leurs propres clients, y compris dans les moments difficiles. Un lien fort se construit entre nous.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Concernant la gestion, nous allons continuer à développer notre expertise et notre approche fondamentale, avec un approfondissement des réflexions éthiques. Au niveau commercial, notre axe principal de développement consiste à renforcer nos relations avec les gérants de fortune indépendants, les banquiers privés et les *family offices* sur les pays que nous couvrons, tout en rencontrant de nouveaux acteurs. Nous savons que nos produits conviennent aux besoins de ces segments. Nous sommes conscients que la gestion de fortune s'est beaucoup transformée ces dernières années. Elle tend de plus en plus à concentrer les portefeuilles sur quelques produits en vue. Les clients avec lesquels nous nouons des partenariats sont plus exigeants. Ils ne se contentent pas de produits d'allocation tout-en-un. Anaxis leur apporte une compétence sur un segment spécifique et contribue à la construction d'allocations expertes à forte valeur ajoutée.

Plus globalement, nous constatons l'essor des gestions passives et automatiques. Il s'agit d'un mouvement général vers la standardisation. La gestion active traditionnelle, proche des benchmarks, a donc selon nous peu d'avenir. En revanche, une gestion fondée sur l'analyse répond à un véritable besoin. Elle défend des valeurs fortes. Elle donne un sens aux investissements. Elle apporte à ses clients une véritable « raison d'investir ».

Une gestion guidée par des principes

La gestion rationnelle

Une bonne compréhension des évolutions économiques, des dynamiques financières, des problématiques sociales et des transitions écologiques nous paraît indispensable. Notre objectif est d'évaluer leurs impacts sur les différentes catégories d'actifs pour en tirer des conclusions bien informées et mûrement réfléchies concernant l'allocation des portefeuilles sous gestion et la sélection des lignes individuelles. Inversement, comprendre l'impact de l'activité des entreprises sur la société et l'environnement est nécessaire à une bonne évaluation de l'opportunité d'un investissement, en particulier dans un contexte où ces entreprises font face à de nouvelles exigences. Cette approche nous permet d'accompagner l'évolution des marchés et non pas de les subir.

La diversification

La diversification est un des rares « free lunch » en finance, c'est-à-dire qu'elle apporte un bénéfice sans contreparties négatives. L'effet de diversification permet de réduire le risque d'un portefeuille sans diminuer son espérance de rendement. Inversement, pour un niveau de risque admis, il est possible d'augmenter l'espérance de rendement d'un portefeuille en le diversifiant davantage. La gestion d'Anaxis combine les bénéfices d'une large diversification des risques avec l'exigence d'une analyse approfondie de chaque position.



Pierre Gaii-Levra,
associé fondateur
et investissement
responsable

« Le partage de valeurs humaines fortes est primordial pour construire une équipe soudée, concentrée sur des objectifs clairs et ambitieux. Cette attention de tous les jours concerne à la fois les investissements en portefeuille et les relations avec nos clients. »

La valeur de l'analyse

Nous prenons nos décisions d'investissement en fonction des analyses de notre équipe de gestion. Ces décisions tiennent compte de l'ensemble des informations disponibles à propos des sociétés. Nous ne nous reposons pas sur la composition d'indices de marché supposés efficaces ou sur les règles de construction édictées par les fournisseurs d'indices. Il s'agit pour nous d'une question de responsabilité. Les résultats obtenus en termes de maîtrise des risques et de rendement réalisé proviennent de décisions pleinement assumées, dont il est possible de rendre compte.

La morale partagée

Nos décisions de gestion appliquent des normes éthiques de portée universelle. Notre gestion est à la fois libre par rapport aux normes techniques des indices ou des agences de notation extra-financière, et engagée par son adhésion à une morale collective. Cette morale n'est pas si relative qu'on le dit parfois. Il n'est pas difficile de départager les bonnes et les mauvaises pratiques des entreprises. Les gérants se distinguent davantage par leur niveau d'exigence et par la force de leur engagement que par leur interprétation des valeurs morales.

La patience

Une stratégie d'investissement doit s'inscrire dans le temps pour être pleinement profitable d'un point de vue financier et assumer ses responsabilités d'un point de vue éthique. Nos investissements reposent sur la conviction que les sociétés sélectionnées seront capables de produire de la performance sur un horizon raisonnable, tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable.





NOS STRATÉGIES DE GESTION

La robustesse par l'analyse et la collégialité	P.17
La robustesse par la responsabilité	P.18
La robustesse par la maîtrise des risques	P.20
Des fonds adaptés aux besoins de nos clients	P.24



La robustesse par l'analyse et la collégialité

L'analyse fondamentale

Notre approche d'investissement repose sur l'analyse fondamentale des entreprises d'un point de vue financier et sociétal. Notre processus est axé sur la sélection rigoureuse des titres individuels tout en assurant une diversification et un contrôle des risques appropriés au niveau des portefeuilles. En conséquence, nos portefeuilles s'écartent de la composition des indices et proposent des allocations différenciantes, solides et responsables.



Sébastien Davos,
analyste financier

« Au niveau de l'analyse des sociétés — notre spécialité chez Anaxis — nous nous basons sur une approche fondamentale. Nous évaluons la santé financière des entreprises, leur modèle économique et leurs résultats dans leur secteur d'activité et leur zone géographique spécifiques. Nous évaluons leurs engagements et leurs objectifs de développement durable, par exemple de réduction de leurs émissions carbone. À partir de ces données, nous déterminons si cet investissement est compatible avec nos valeurs, notre exigence de performance et le risque que nous sommes prêts à accepter. »

La collégialité

Notre processus de gestion privilégie la collégialité. Il est animé par notre comité d'investissement qui définit les axes de recherche, supervise le travail d'analyse, valide la liste des titres approuvés et décide de l'évolution des portefeuilles. Tout est mis en œuvre pour assurer un investissement à la fois rémunérateur, robuste et responsable.

Notre objectif de protection

Notre ambition est de construire des portefeuilles robustes, capables de traverser des conditions de marché difficiles et de produire des rendements attractifs sur des horizons d'investissement de moyen terme. Nous privilégions les sociétés bénéficiant de hautes barrières à l'entrée, d'une bonne visibilité sur la croissance de leur chiffre d'affaires, d'une structure de coûts flexible et d'une gestion prudente de leurs bilans, ainsi que d'une politique forte de développement durable et de contribution à un monde plus serein. Pour des raisons éthiques, mais aussi dans le cadre de notre gestion des risques, nous excluons les secteurs les moins vertueux, tels que le pétrole ou le charbon, voués selon nous à décroître du fait de leur impact sur le réchauffement climatique.

La robustesse par la responsabilité

Être en accord avec soi-même

Notre gestion éthique a pour objectif d'écarter de l'univers d'investissement les sociétés dont l'activité n'est pas compatible avec nos objectifs de préservation de l'environnement naturel et d'amélioration de la santé des populations. Nous avons fait le choix d'une politique forte et ambitieuse, qui vise à avoir un impact significatif sur les flux de financement.

Protéger son investissement

Anaxis a défini un large périmètre d'exclusion, qui a peu d'équivalents dans le domaine de la gestion de portefeuilles. Ce choix ambitieux renforce une particularité déjà présente dans notre gestion : nous privilégions la robustesse des portefeuilles, ce qui nous oriente en priorité vers des entreprises dont les activités sont jugées plus régulières, plus prévisibles, moins exposées aux variations de conjoncture ou aux incertitudes réglementaires. L'intégration de critères éthiques permet une meilleure prise en compte des risques associés aux investissements.

« Anaxis s'engage pour un monde durable et plus



Thibault Destrès, gérant de portefeuille

juste par éthique personnelle et pour nos clients. Notre gestion est réalisée en faveur d'une économie plus attentive à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la santé des populations. Nos objectif de préservation des équilibres naturels ne s'opposent pas aux impératifs économiques : ils les replacent dans une perspective plus longue. »

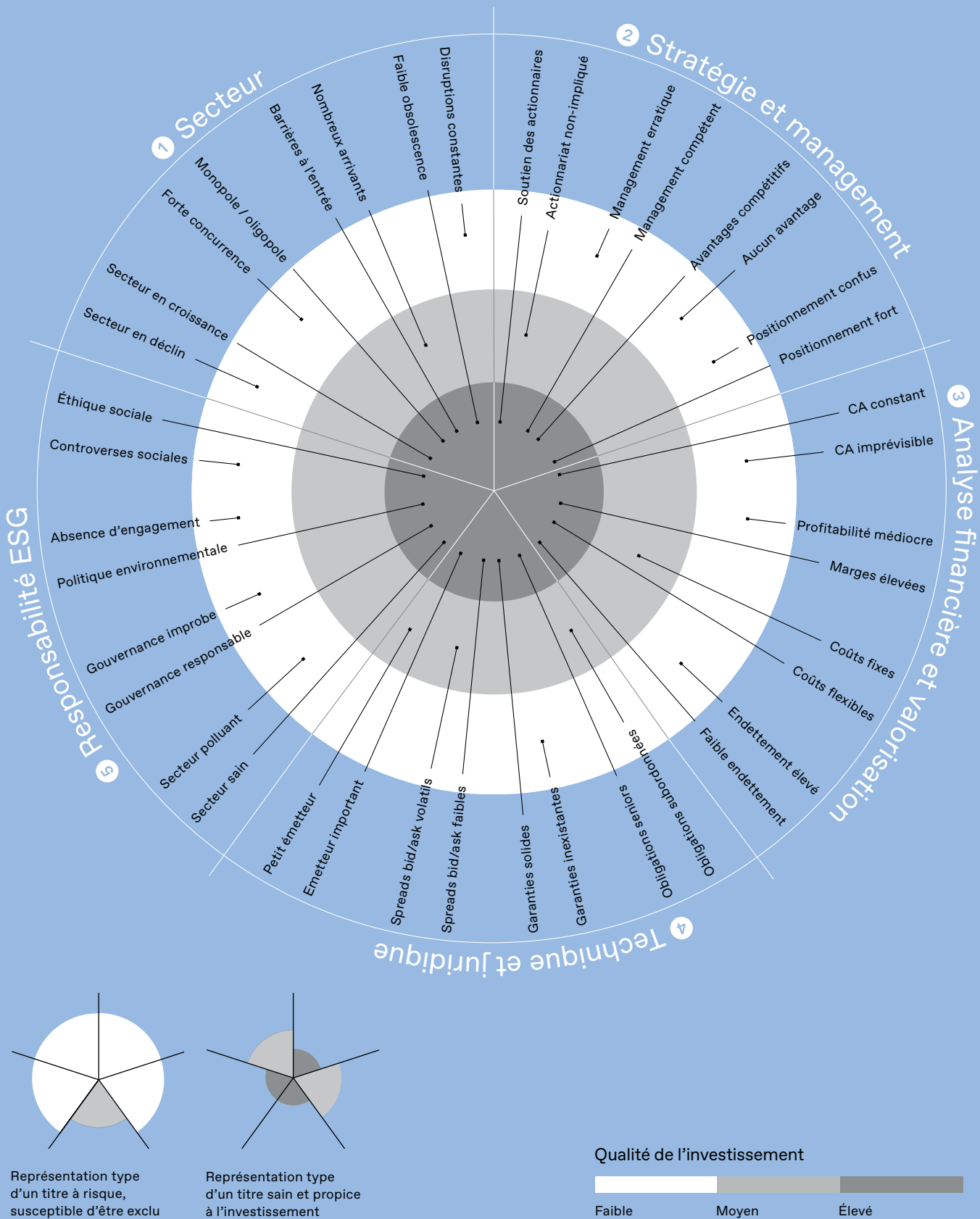
Favoriser la stabilité

Nos fonds bénéficient de cette approche responsable. Lorsque les marchés subissent des coups durs ou qu'une crise surgit, de nombreux fonds, notamment des hedge funds, connaissent d'importantes sorties d'encours. Chez Anaxis, nos équipes de gestion analysent les portefeuilles et nos équipes commerciales discutent avec les investisseurs, mais nous ne chamboulons jamais nos portefeuilles du jour au lendemain. Bien sûr, il peut y avoir des inquiétudes, mais en faisant confiance à notre gestion, nos clients sont assurés que les titres ont été sélectionnés avec perspicacité et sang-froid, parce qu'ils sont de bonne qualité. De ce fait, dans ces périodes, nos investisseurs peuvent rester sereins et attendre que la conjoncture s'améliore.

Affirmer notre philosophie

Construire un ETF avec des centaines de critères et des algorithmes qui traitent les données est extrêmement compliqué. Mais il n'y a pas la notion de comprendre. L'ETF ne prend pas de décision. L'investisseur achète le marché avec l'ETF, et finalement plus personne n'est responsable de rien, tout est automatisé. De l'autre côté, il existe des stratégies très actives, basées sur des modèles complexes de trading à court terme, peu en lien avec le réel. Nous ne nions pas les compétences nécessaires pour les mettre en œuvre. Mais bien analyser une société d'un point de vue fondamental, comprendre son activité, faire un choix avisé d'investissement dans un modèle économique et un projet industriel, assurer un suivi de la solidité et de la solvabilité de cette société, s'assurer de son engagement dans les problématiques extra-financières, cela a selon nous davantage de valeur. Cette démarche s'inscrit dans une approche sociétale et à long terme de l'investissement.

L'ANALYSE APPROFONDIE DE CHAQUE SOCIÉTÉ
EST AU CŒUR DE NOTRE PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT



La robustesse par la maîtrise des risques

Centrale dans notre approche

La gestion des risques est primordiale chez Anaxis, afin d'assurer la solidité et la pérennité de nos investissements. L'équipe du contrôle des risques intervient à toutes les étapes de la gestion de nos portefeuilles : en amont du processus de gestion, elle détermine les diverses limites de risque et d'exposition, aussi bien au niveau financier qu'extra-financier. Au cours de la décision d'investissement, elle a la possibilité de rejeter les investissements proposés par les gérants. En aval, elle mesure le risque a posteriori des portefeuilles, vérifie la conformité avec les limites fixées et nos critères de durabilité. Enfin elle analyse les performances des portefeuilles et leur bonne adéquation avec nos critères responsables.

« Afin d'apprécier l'apport en termes de rendement et de risque de chaque titre détenu en portefeuille, nous conduisons des analyses régulières sur chacune des valeurs. Nous évaluons leur sensibilité par rapport aux facteurs systématiques et leur impact potentiel en mark-to-market sur les portefeuilles. Nous contrôlons leur volatilité, leur comportement et leur liquidité en fonction de la configuration du marché. »



Maxime Boulon,
responsable de la
gestion des risques

Au service de la performance

La gestion des risques suit la performance des portefeuilles et de chaque titre, à la fois en termes absolus et en termes relatifs en considérant une mesure de performance ajustée au risque systématique (bêta). Ces analyses ont pour but de déceler les titres ayant un comportement divergent. Elle analyse également la contribution à la performance de chaque titre, pays, secteur, rating et tranche de maturité afin de mettre en avant des ajustements pouvant être apportés aux portefeuilles. La compilation de ces informations permet aux gérants d'avoir une idée précise des différents facteurs de performance des portefeuilles.

Égale avec la gestion

La gestion des risques opère sur plusieurs niveaux : les risques sont mesurés au niveau global des portefeuilles, et chaque titre est analysé dans le but de surveiller sa contribution au risque et l'évolution de ses caractéristiques intrinsèques. Cette analyse se fait en totale indépendance par rapport aux gérants. L'équipe de contrôle des risques dispose d'un droit de veto si elle considère qu'un investissement ne respecte pas les limites fixées. Nous partons du principe qu'il est tout aussi important d'éviter les mauvais investissements que de dénicher de belles opportunités.

Notre processus de gestion : au service de la réduction des risques

Indépendance et responsabilité

- Gestion indépendante des indices pour la flexibilité dans la sélection des titres et de l'allocation, et la réduction de certains risques
- Politique ESG sincère et ambitieuse

Analyse fondamentale approfondie

- Priorité à l'analyse financière pour chaque membre de l'équipe de gestion
- Analyses financière et ESG propriétaires de chaque société en portefeuille

Prise de décision collégiale

- Processus de gestion des portefeuilles piloté par le comité d'investissement
- Valorisation de l'expérience de chaque membre de l'équipe, en confortant les analyses afin de mieux contrôler et réduire les risques
- Droit de veto du contrôleur des risques

Diversification choisie

- Réduction supplémentaire du risque idiosyncratique
- Taille réduite des positions qui permet de maintenir nos convictions et de profiter des rebonds



Des fonds adaptés aux besoins de nos clients



Maximilien Védie,
gérant de portefeuille

La gestion obligataire à durée courte : régularité et sécurité

Pour les investisseurs recherchant un rendement supérieur aux obligations gouvernementales mais soucieux de minimiser le risque de volatilité de leur investissement, Anaxis gère depuis près de 10 ans *Anaxis Short Duration*. La stratégie du fonds consiste à investir dans des obligations d'entreprises proches de leur échéance afin de réduire la sensibilité du portefeuille à une évolution défavorable des taux ou des *spreads* de crédit. En moyenne, une obligation en portefeuille est détenue moins d'un an avant d'être remboursée. Plus généralement, Anaxis considère que le segment des obligations d'entreprises à durée courte offre le meilleur couple rendement / risque dans l'univers obligataire et doit être considéré comme une allocation stratégique dans un portefeuille diversifié.

« Nous sommes dans une approche de gestion pour laquelle priment bon sens et persévérance, avec la conviction que le prix des actifs converge vers leur valeur fondamentale. Nous sommes convaincus qu'il est possible d'obtenir du rendement sur les marchés grâce à une analyse fondamentale qui va se révéler avec le temps, tout en maintenant un niveau d'exigence fort en termes de contrôle des risques et d'éthique. »

La gestion obligataire active : conviction et performance

Pour les investisseurs recherchant un rendement attractif et prêts à accepter une volatilité modérée de leur investissement, Anaxis propose *Anaxis Income Advantage*, notre fonds de gestion active sur les obligations d'entreprises. Notre gestion vise à profiter des meilleures opportunités sur le marché des obligations d'entreprises au niveau mondial. Le fonds bénéficie de 3 moteurs de performance complémentaires : portage, value et tactique. Les expositions par pays, secteur, durée et qualité de crédit évoluent dans le temps en fonction des opportunités offertes par le marché et de nos anticipations macro-économiques.

La gestion obligataire à échéance : convergence et visibilité

Pour les investisseurs recherchant des rendements attractifs, prêts à accepter le risque de crédit des obligations d'entreprises et à investir sur un horizon à moyen terme, Anaxis a développé une gamme de fonds obligataires à maturité. Anaxis a été précurseur sur ce type de fonds et est l'un des acteurs principaux en Europe :

- En investissant dans des obligations de maturités similaires, nos fonds offrent une bonne visibilité sur leurs potentiels de rendement et les risques associés
- En réunissant des investisseurs partageant un même horizon d'investissement, nos fonds s'assurent une stabilité des encours, facteur clef de succès dans l'investissement en obligations d'entreprises
- En suivant une stratégie majoritairement « Buy and Hold », nos fonds accumulent les coupons des obligations en portefeuille jusqu'à leur échéance, ce qui favorise la régularité de leurs performances
- En spécialisant chaque fonds par zone d'investissement et par échéance, nos fonds constituent des briques de diversification complémentaires pour nos clients



La gestion actions : valeurs familiales

Pour les investisseurs prêts à accepter la volatilité du marché des actions, Anaxis propose *AAM Family Values*. Nous sommes convaincus que les entreprises familiales offrent les meilleures opportunités d'investissement sur ce marché. Ces sociétés partagent en effet des caractéristiques favorables communes : une vision à long terme de leurs actionnaires, la très grande attention apportée à la qualité des produits, la gestion optimale des investissements R&D, le recours plus modéré à l'endettement. Plus rentables et bénéficiant d'une plus forte croissance, ces sociétés sont aussi plus robustes en période économique défavorable. Sur un cycle de marché complet, *AAM Family Values* vise ainsi à battre la performance du marché des actions tout en étant moins volatil.

Identifier les meilleures opportunités

L'équipe de gestion utilise différents outils pour identifier les meilleures opportunités : analyse interne, recommandations externes, filtres quantitatifs et qualitatifs, marché primaire pour les obligations, grille macro-économique. La taille des positions dépend du degré de conviction, de l'écart de valorisation et de la disponibilité des titres, en prenant en compte une excellente diversification dans la construction des portefeuilles. L'entonnoir de sélection des titres permet de réduire progressivement l'univers choisi pour obtenir un portefeuille à la fois sélectif et diversifié. Obligations et actions, l'ensemble des stratégies Anaxis se construisent sur des dénominateurs communs et forment un tout cohérent, basé sur l'analyse fondamentale, l'éthique et le dialogue.

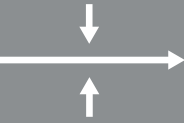
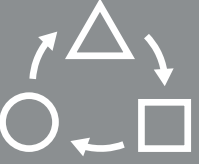
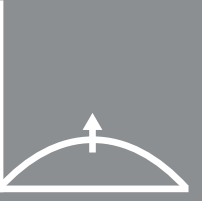
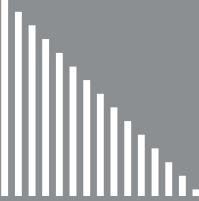
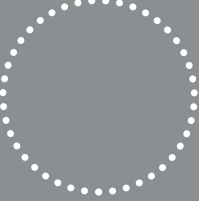
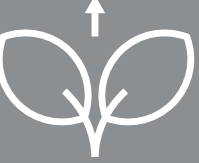
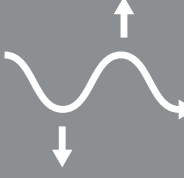
Notre gamme de produits

Gestion obligataire à durée courte

Gestion obligataire active

Gestion obligataire à échéance

Gestion actions valeurs familiales

Besoin	Objectif	Volatilité	Univers	Duration	Horizon min.
Protection  Pour les investisseurs à la recherche de rendement avec une aversion forte à la volatilité	 Surperformance par rapport au marché monétaire	 Contrainte et constante (moins de 2%)	 Majoritairement Europe	 Courte à tout moment	 1 an
Adaptabilité  Pour les investisseurs à la recherche de rendement, prêts à investir à moyen terme et à accepter une volatilité maîtrisée	 Surperformance par rapport aux obligations d'État à 3 ans	 Moyenne (moins de 5%)	 Global	 Variable	 3 ans
Visibilité  Pour les investisseurs à la recherche de rendement élevé, prêts à s'engager sur une durée de placement à maturité fixe	 Surperformance par rapport aux obligations d'État de maturité similaire	 Diminue à mesure que la maturité approche	 Centré sur une région	 Diminue à mesure que la maturité approche	 Maturité du fonds
Croissance  Pour les investisseurs à la recherche des meilleures sociétés cotées, prêts à accepter la volatilité des actions	 Surperformance par rapport à l'indice STOXX 600	 Actions	 Majoritairement Europe	 5 ans	



NOTRE APPROCHE RESPONSABLE

Nos engagements environnementaux et sociaux	P.30
Réduire l’empreinte carbone	P.32
Exclure les secteurs les moins responsables	P.33
Un engagement concret	P.34

Nos engagements environnementaux et sociaux



Pierre Gaii-Levra,
associé fondateur
et investissement
responsable

Anaxis a choisi d'appliquer des critères éthiques à ses activités de gestion de portefeuilles. Cet engagement traduit notre vision d'une société plus équilibrée et plus harmonieuse dans laquelle la satisfaction des besoins économiques et des aspirations personnelles serait compatible avec la préservation de l'environnement et le respect d'autrui. La démarche retenue est simple et forte. Elle vise à orienter les flux financiers vers les secteurs compatibles avec nos objectifs de préservation de l'environnement et de la santé des populations. Cette démarche nous a conduits à exclure certains secteurs d'activité en raison de leur contribution avérée au réchauffement climatique, à la pollution ou aux risques sanitaires.

« La consommation toujours plus intense des ressources naturelles et l'augmentation

continue des rejets dans l'environnement ne sont plus compatibles avec la recherche d'un progrès durable et équitablement partagé. Nos principes de gestion visent à prévenir les conséquences de la crise écologique sur les populations, notamment du point de vue de la sécurité alimentaire, des risques sanitaires et des migrations forcées. Il est vain de croire qu'une entreprise peut se désintéresser de ces questions sans mettre son modèle économique en péril. Une bonne gestion doit évaluer les risques avec lucidité. Elle doit mettre en œuvre des mesures courageuses pour réduire leur impact. »

Anaxis s'engage au sein d'initiatives collectives de premier plan, afin de promouvoir de nouvelles pratiques et d'encourager les acteurs économiques et politiques à adopter des objectifs ambitieux :

Institutional Investors Group on Climate Change

L'IIGCC a pour mission de mobiliser des capitaux pour la transition vers une économie à faible émission de carbone et de garantir la résilience face aux conséquences du changement climatique, en collaborant avec les entreprises, les décideurs politiques et les investisseurs.

Principes pour l'Investissement Responsable

Les PRI fédèrent un réseau international d'investisseurs avec le soutien des Nations Unies. Il s'agit de mettre en œuvre six principes fondamentaux et de promouvoir la prise en compte du développement durable dans les décisions d'investissement.

FSB Task Force on Climate-related Financial Disclosures

La TCFD produit des données sur les risques financiers liés au changement climatique. Ces données sont utilisées par les entreprises pour fournir de l'information aux investisseurs, aux prêteurs, aux assureurs et aux autres parties prenantes.

Net Zero Asset Managers

Anaxis est l'un des signataires ayant rejoint dès son lancement l'initiative *Net Zero Asset Managers* pour la promotion de la neutralité carbone à l'horizon 2050 et l'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Autres engagements

Anaxis participe également au financement d'associations, causes et projets qui visent à favoriser un monde plus juste, telles que la protection de l'enfance, la recherche contre le cancer, l'accès aux soins dans les pays défavorisés et la défense des droits de l'homme.



Notre approche responsable

Un engagement global

- Approche responsable sur tous nos fonds, l'investissement ESG est stratégique, et non une option
- Réflexion participative avec l'ensemble des collaborateurs
- Membre de l'IIGCC et de l'initiative Net Zero Asset Managers

Des objectifs clairs et quantifiés

- Réduction de l'intensité carbone de tous nos portefeuilles de 7,5% en moyenne par an sur la décennie 2018-2028
- Protection de l'environnement et de la biodiversité, avec une attention particulière portée au milieux aquatiques

Une analyse propriétaire de chaque société

- Couverture ESG de 100% des titres en portefeuille
- Processus et notation propriétaires
- Méthodologie compréhensible et transparente

Des résultats concrets

- Exclusion de plus de 20% de l'univers d'investissement
- Réduction des émissions moyennes de nos portefeuilles de plus de 50% depuis 2018

Réduire l'empreinte carbone

Une transition nécessaire

Anaxis s'engage de manière forte et concrète en faveur de la transition vers une économie durable, et plus particulièrement sur les questions du réchauffement climatique, de l'acidification des océans et du bouleversement des écosystèmes. Cette lutte ne concerne pas seulement les milieux naturels. Elle concerne aussi les sociétés humaines. Nous devons faire face à des risques accrus directement liés au réchauffement climatique: submersion du littoral, tempêtes, sécheresses, migrations de populations, baisse des rendements agricoles, effondrement des ressources halieutiques. La réduction des émissions de gaz constitue un levier essentiel pour atténuer le réchauffement climatique et prévenir ses conséquences dommageables pour l'homme et l'environnement.

De nouvelles priorités

Prenant la pleine mesure de ces enjeux, Anaxis a choisi de s'attaquer de front aux émissions de gaz à effet de serre. Notre approche consiste à exclure de nos portefeuilles les activités les plus polluantes, pour lesquelles il existe des alternatives, notamment sous forme d'énergies renouvelables. Sont concernées au premier chef les mines de charbon, l'industrie pétrolière et la production d'électricité à base d'énergies fossiles. En effet, nous considérons que l'argent de nos clients doit financer d'autres priorités et qu'investir dans ces secteurs augmente le risque de manière significative. Les portefeuilles sous gestion reflètent la force de cette conviction.

« Les questions extra-financières prennent une ampleur importante ces dernières années, avec des plans



Fatima Guirradi,
responsable
de la conformité

européens, des groupements d'investisseurs et un grand mouvement en faveur du soutien à la transition écologique. Nous avons mis en place une politique éthique chez Anaxis, car nous croyons à son impact, notamment dans le domaine obligataire, dans la mesure où les sociétés viennent régulièrement solliciter le marché avec leur modèle économique. »

Une trajectoire crédible

Parallèlement, Anaxis privilégie les acteurs les plus responsables en termes de gestion de leur impact climatique et environnemental. Des critères spécifiques sont définis pour chaque typologie d'activité, avec un focus prioritaire sur les secteurs dont l'impact est le plus préoccupant. L'alignement des entreprises sur une trajectoire de réduction de leur intensité carbone compatible avec l'Accord de Paris est un élément particulièrement important à nos yeux.

Des objectifs clairs et ambitieux

L'ambition est de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici la fin du siècle. Anaxis applique cette politique climatique à ses activités de gestion de portefeuilles. La société s'est engagée à réduire l'intensité carbone de sa gestion de 7,5% par an, en moyenne, sur la période comprise entre 2018 et 2028, afin d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de ses portefeuilles d'ici 2050. Cet objectif doit être atteint par une démarche active visant à écarter les secteurs incompatibles avec la transition climatique, ainsi que les acteurs économiques dont les efforts sont jugés insuffisants au regard de leur impact sur l'environnement. À mesure que le marché des obligations vertes se développe, Anaxis privilégie ce type d'instruments, après une analyse rigoureuse de leurs caractéristiques financières.

Exclure les secteurs les moins responsables

Les énergies fossiles

Au-delà des centrales au charbon, dont les émissions de gaz à effet de serre sont particulièrement intenses par rapport à l'énergie produite, nous estimons que la transition climatique concerne l'ensemble du secteur des énergies fossiles. Il ne nous paraît plus légitime de financer de nouveaux investissements dans ce secteur et donc d'y investir l'argent de nos clients.

Les organismes génétiquement modifiés

Certaines recherches biotechnologiques peuvent être admises et encouragées, si elles sont raisonnablement encadrées. Cependant, nous avons fait le choix d'exclure les sociétés produisant des OGM dans un but non thérapeutique. Cela concerne principalement la manipulation génétique de plantes et d'animaux visant à accroître les rendements agro-alimentaires à grande échelle. Nous estimons que les conséquences environnementales des OGM sont mal maîtrisées et que les expérimentations ne sont pas suffisamment encadrées.

L'armement

Nous ne contestons pas la légitimité de la défense nationale mais nous considérons que notre gestion n'a pas vocation à financer des entreprises privées orientées vers la production d'armes, de munitions, de systèmes, de véhicules ou d'autres matériels militaires. Nous restons donc à l'écart de ce secteur.

Le tabac

La consommation de tabac est légale. Elle peut être vue comme une affaire de liberté personnelle. Il est cependant indéniable que la consommation de tabac pose un grave problème de santé public. La question ne concerne pas seulement des adultes exerçant un choix conscient en toute connaissance de cause. Elle concerne aussi l'exposition de mineurs et de jeunes adultes à diverses incitations les conduisant à une dangereuse situation de dépendance. Une gestion éthique ne peut financer le développement d'entreprises qui tirent leurs profits de la vente d'un produit à la fois inutile et dangereux, et qui cherchent nécessairement à en faire la promotion.

Les activités polluantes

Notre exclusion des activités polluantes vise plus spécifiquement à protéger les espaces naturels et la biodiversité, en portant une attention particulière aux océans et aux milieux aquatiques. La pollution chimique et les déchets plastiques causent des dommages considérables et souvent irréversibles aux milieux naturels. Ils contribuent à l'extinction de nombreuses espèces (les insectes et les batraciens étant particulièrement sensibles) et créent des déséquilibres dévastateurs (eutrophisation, prolifération d'algues vertes par exemple). La pollution affecte aussi directement les sociétés humaines du fait de la dégradation de la qualité de l'eau et de l'atteinte à certaines ressources alimentaires.

Un engagement concret

Protéger l'environnement

Les efforts d'Anaxis concernent en premier lieu le réchauffement climatique. Il s'agit à la fois de réduire les impacts sur le climat et de privilégier les entreprises engagées sur la voie d'une adaptation aux objectifs du développement durable. Notre approche nous conduit à écarter les activités incompatibles avec la transition énergétique et à établir des critères d'évaluation adaptés à chaque secteur. Nous accordons également une attention particulière aux impacts positifs ou négatifs de nos investissements sur la qualité des milieux aquatiques, des ressources en eau et des populations marines. En effet, les milieux aquatiques et les zones humides sont très sensibles aux pollutions et au changement climatique. Les protéger contribue aux efforts nécessaires dans plusieurs domaines ayant un impact direct sur nos sociétés : accès à l'eau potable, sécurité alimentaire, prévention des risques sanitaires ou encore protection des zones habitées contre la montée du niveau de la mer. Dans ce contexte, la réduction des différentes formes de pollution et la protection de la biodiversité constituent des préoccupations majeures dans la constitution des portefeuilles. Nous attendons des entreprises dans lesquelles nous investissons qu'elles adoptent des objectifs ambitieux et mesurables, qu'elles mettent en place des procédures adaptées, qu'elles mobilisent les moyens nécessaires et qu'elles rendent compte des résultats obtenus.

Défendre les droits de l'homme et les normes universelles

Nous ne souhaitons pas que les portefeuilles gérés par Anaxis contribuent au financement d'activités économiques bénéficiant à des gouvernements autoritaires. L'enjeu moral est considérable. Nous accordons une attention particulière à la question du respect des droits de l'homme, non seulement au niveau des entreprises, mais aussi de leurs actionnaires lorsqu'elles sont contrôlées par des entités gouvernementales ou des personnalités politiques. Nous renforçons notre vigilance dans le cas des pays émergents.

Maîtriser les risques

Mettre en œuvre une gestion responsable est aussi un moyen de réduire les risques financiers associés à des activités dommageables pour l'environnement ou pour la santé. Les entreprises qui négligent ces questions et ne prennent pas de mesures ambitieuses sont exposées à des risques plus importants, notamment en termes de positionnement concurrentiel, de dévalorisation de leurs actifs, de retard technologique ou de réputation. Elles peuvent être affectées par des controverses ou des procédures juridiques. En conséquence, elles peuvent subir des pertes importantes et avoir des difficultés à lever de nouveaux financements pour des activités dont l'avenir paraît compromis. Inversement, les sociétés offrant des produits et services contribuant à la transition écologique ou à la réalisation d'objectifs de développement durable bénéficient d'une dynamique favorable à leur modèle économique.

Promouvoir les bonnes pratiques

Parallèlement à ces enjeux environnementaux, les questions sociales et la gouvernance sont au cœur de nos préoccupations. Un strict respect des principes éthiques du Pacte mondial des Nations Unis est un prérequis pour tout investissement. Au-delà de cette exigence, nous examinons avec attention les controverses révélatrices de comportements incompatibles avec nos valeurs. Les bonnes pratiques doivent s'étendre à des aspects directement liés aux risques d'investissement, en particulier dans le domaine de la dette : indépendance des organes de gouvernance, transparence financière, légitimité des flux entre les différentes entités du groupe, respect des engagements, stratégie prenant en compte l'ensemble du réseau de relations dans lequel l'entreprise est insérée (actionnaires, créanciers, salariés, fournisseurs, clients, populations exposées ou services publics financés par l'impôt).

Pourquoi l'équipe d'Anaxis s'engage-t-elle dans la protection des écosystèmes marins ?

D'une inégalable richesse, les océans et leurs écosystèmes sont trop souvent négligés par l'être humain. Les données relatives à la biodiversité illustrent cette importance de l'hydrosphère. 50 % à 80 % des espèces vivantes peupleraient les espaces maritimes. Plaines abyssales, dorsales océaniques, monts sous-marins ou encore fosses océaniques sont autant de milieux susceptibles d'accueillir une faune et une flore singulières. L'océan est d'autre part un puissant régulateur climatique grâce à la circulation maritime ou « circulation thermohaline ». Enfin, les ressources maritimes font vivre près de 60 millions de personnes à travers le monde. En particulier, l'industrie de la pêche représenterait un chiffre d'affaires moyen de 360 milliards d'euros.

Les menaces sur les océans sont multiples. Les marées noires sont des catastrophes à la fois écologiques et économiques. À titre d'exemple, près de 150 000 oiseaux ont été mazoutés lorsque le pétrolier Erika a sombré en 1999. Les frais de nettoyage et les dommages économiques engendrés par ce naufrage sont estimés à 99 millions d'euros. En 2010, les États-Unis ont vécu un désastre sans précédent avec l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique. Durant près de trois mois, 757 millions de litres de pétrole se sont répandus dans l'océan Atlantique. À Fukushima, depuis l'accident nucléaire du 11 mars 2011, 1,15 million de tonnes d'eau contaminée ont été stockées dans des citernes afin d'y être traitées. Un volume en constante augmentation qui constitue une menace pour l'environnement, puisque ces eaux doivent être rejetées dans l'océan Pacifique.

La pollution régulière des eaux, trop longtemps ignorée, alarme aussi les autorités mondiales. La Banque Mondiale a évoqué l'existence d'une « crise invisible » affectant l'ensemble de l'hydrosphère. Polluées par les nitrates, les métaux lourds et les microplastiques, les eaux des pays pauvres comme celles des pays riches sont de mauvaise qualité. La pollution de la biosphère maritime est un phénomène d'ampleur globale et ses conséquences sont parfois spectaculaires. Des cas d'eutrophisation conduisent à la prolifération d'algues sur les côtes du fait du ruissellement des engrais et des nutriments. Des écosystèmes entiers sont menacés d'asphyxie. La hausse des températures amplifie cette tendance en stimulant la croissance des végétaux aquatiques.

Les activités humaines font d'autres ravages avec l'exploitation des ressources sous-marines. Les planchers océaniques regorgent de minerais convoités, tels que le palladium, le cadmium ou les sulfures. L'exploitation intensive de ces ressources est susceptible de bouleverser, voire de détruire, les écosystèmes. La surpêche constitue elle aussi une pratique qui remet en cause l'équilibre des écosystèmes maritimes.

Ces menaces, en constante augmentation, traduisent la nécessité d'une prise de conscience. Le réchauffement climatique, l'acidification des océans, la pollution des eaux, la surexploitation des ressources marines sont autant de conséquences dommageables des activités humaines. Une adaptation de nos pratiques dans le domaine financier contribuerait à les limiter et à promouvoir un monde plus durable. Notre politique d'investissement éthique, et en particulier notre politique d'exclusions sectorielles, vise à répondre à cette problématique et témoigne de notre engagement dans ce sens. Nous n'investissons ni dans les énergies fossiles, à l'origine de catastrophes maritimes de grande ampleur, ni dans les activités polluantes, et en particulier les emballages plastiques. Nous soutenons dans le même temps des initiatives climatiques qui visent à améliorer la protection de l'environnement, si vital pour notre avenir.



Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF et est/sont autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'Anaxis Asset Management. Anaxis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Anaxis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds ferait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Photographies :
Sébastien Borda

Graphisme et illustrations :
Studio Silex
(Coralie Milière)



Les mondes tissés de relations

L'avenir serein auquel nous voulons contribuer peut apparaître comme une utopie destinée à s'effacer devant les nécessités économiques et les réalités géopolitiques. Au pire, on l'accusera de n'être qu'une formule. Pourtant, un véritable tournant a été engagé sous le double effet d'une prise de conscience et d'une nouvelle exigence. La prise de conscience concerne les ravages écologiques et sociaux provoqués par notre modèle de développement. La nouvelle exigence est celle d'une génération émergente qui nous enjoint collectivement d'assumer nos responsabilités et d'en rendre compte.

Dans ce contexte, l'entreprise peut difficilement restreindre son champ d'action à l'optimisation de la rentabilité financière à court terme. Elle doit justifier de son utilité sociale et assumer des responsabilités autrefois négligées vis-à-vis du réseau de relations économiques, sociales et écologiques au sein duquel elle s'insère. La sérénité ne se fonde pas sur l'indifférence, l'aveuglement ou le déni.

Elle suppose un monde de relations apaisées. Ou plutôt la coexistence de mondes divers et imbriqués. Ces mondes vivants, tissés les uns aux autres, ont toujours existé. Ils sont menacés par un modèle uniformisant qui vise la consommation exponentielle de produits issus de processus toujours plus automatisés. De ce point de vue, la nature n'est perçue que comme une ressource exploitable ou comme un problème d'externalités négatives, selon le vilain mot de la théorie économique.

On dit que ce modèle est rationnel. Mais cette rationalité n'est que partielle. Elle occulte les objectifs qui la sous-tendent. Or, certains de ces objectifs ne peuvent être indéfiniment poursuivis. Ils sont aujourd'hui remis en question. Dans la transition en cours vers un modèle plus durable, la gestion d'actifs se voit investie d'un rôle particulier, en tant qu'agent économique bien sûr, mais aussi du fait de son influence sur l'orientation des financements et la sélection des investissements. Elle peut, elle doit contribuer à donner corps à une nouvelle réalité.